

Metz, le 27 Novembre 2024

## **Interruption de circulation sur le pont de la RD60 entre Guénange et Richemont : mesures de sécurité et travaux de réparation**

Le pont de la RD60, reliant les communes de Guénange et Richemont, a été mis en service en 1953. C'est un ouvrage métallique de type poutres latérales, sur lesquelles reposent des dalles en béton armé. Il supporte aujourd'hui un trafic important de plus de 19 100 véhicules par jour, dont 4,5% de poids lourds. Cependant, des dégradations liées à l'usure de l'ouvrage ont été constatées, justifiant une surveillance accrue.

Dans ce contexte, le pont fait l'objet d'une évaluation annuelle. En effet, plusieurs éléments métalliques présentent des signes d'infiltration, de corrosion et d'oxydation, et des dégradations ont été observées sur les dalles en béton.

### **Un affaissement localisé détecté : mesures immédiates**

Le mardi 19 novembre 2024, un affaissement localisé a été constaté en axe de chaussée, au niveau des trappes d'accès au « Dispositif de Mines Permanent ». Cet affaissement a entraîné une décision immédiate de couper la circulation sur ce pont. Un itinéraire de déviation a été mis en place. La circulation est actuellement interdite sur la RD60 entre Richemont et le giratoire RD60-RD61 à Guénange.

Visite d'experts et analyse de l'état de la structure

Le 20 novembre 2024, une visite d'experts a été réalisée, avec des investigations en sous-face de l'ouvrage, avec l'utilisation d'une passerelle adaptée. Il a été constaté que :

- La travée rive gauche, du côté de Richemont (zone où le problème a été détecté), est particulièrement affaiblie, avec un tablier présentant des bétons et des aciers très altérés, rendant impossible une réouverture au trafic de poids lourds.
- Les trois autres travées, bien que présentant quelques défauts localisés, sont dans un état moins préoccupant.

### **Réparation provisoire avant la fin de l'année**

Les quatre trappes seront réparées afin de permettre la circulation exclusive et sécurisée des véhicules légers (VL) avant la fin de l'année. Un dispositif de filtrage sera installé aux deux extrémités du pont.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après des examens complémentaires, une solution technique a été retenue pour une réouverture provisoire du pont, limitée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes. Les travaux consisteront à raboter la surface des enrobés au niveau des trappes d'accès, à installer une plaque métallique renforcée, et à recouvrir celle-ci de béton avec un joint bitumineux périphérique pour assurer une bonne liaison avec la couche de roulement existante.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du marché de maintenance des Ouvrages d'Art par les entreprises BERTHOLD et Jean LEFEBVRE. **Le Président du Département Patrick Weiten a souhaité que ces travaux soient exécutés le plus rapidement possible.** C'est pourquoi le démarrage est prévu pour le lundi 2 décembre 2024, et ces travaux devraient durer toute la semaine. En parallèle, des prélèvements supplémentaires sur les aciers et les bétons seront effectués pour les études à venir.

Ensuite, des portiques de limitation de gabarit seront installés le 9 et 10 décembre pour restreindre l'accès aux poids lourds. La réouverture à la circulation des véhicules légers pourra avoir lieu le 12 décembre 2024, sous réserves de conditions météorologiques et techniques favorables.

## Prochaines étapes

Les conclusions de l'expertise de l'ouvrage (essais et recalculs) permettront de définir les solutions techniques envisageables pour sa réparation lourde, en vue d'une réouverture totale à tous les véhicules.

**À propos :** Le Département de la Moselle gère un réseau de plus de 4 000 km de routes et un grand nombre d'ouvrages d'art. Il œuvre au quotidien pour assurer la sécurité, la maintenance et la modernisation de ces infrastructures essentielles à la mobilité des habitants et des usagers de la route.